La sélectivité des élu·es est également spatiale

Roberto Di Capua
22nd September 2021



Dans une récente recherche qui sera publiée dans la Swiss Political Science Review, le politologue Dr. Roberto Di Capua (Université de Lausanne) évalue comment la sélection sociale des membres des législatifs communaux s'exprime également à travers une sélection socio-géographique des quartiers d'habitation de ces derniers. À partir de données sur les lieux de résidence des élu·es zurichois·e et lausannois·e (1980-2016), sa recherche montre que le quartier d'habitation des membres des législatifs communaux n'est pas aléatoire mais répond à une logique de sélectivité spatiale de classe.

Méthodologie

Afin d'analyser la distribution spatiale des élu·es en fonction du niveau socio-économique des quartiers de leur ville, nous avons classé les quartiers en cinq groupes représentant une population égale allant des quartiers présentant les revenus médians les plus bas (groupe n°1) aux quartiers dont les contribuables possèdent les revenus médians les plus hauts (groupe n°5). Nous avons ensuite examiné la proportion d'élu·es résidant·e au sein de chaque groupe de quartiers pour la législature de 1990, 2002 et 2014 à Zurich et pour 1982, 1990, 2002 et 2016 à Lausanne. Nous avons également cartographié ces résultats.

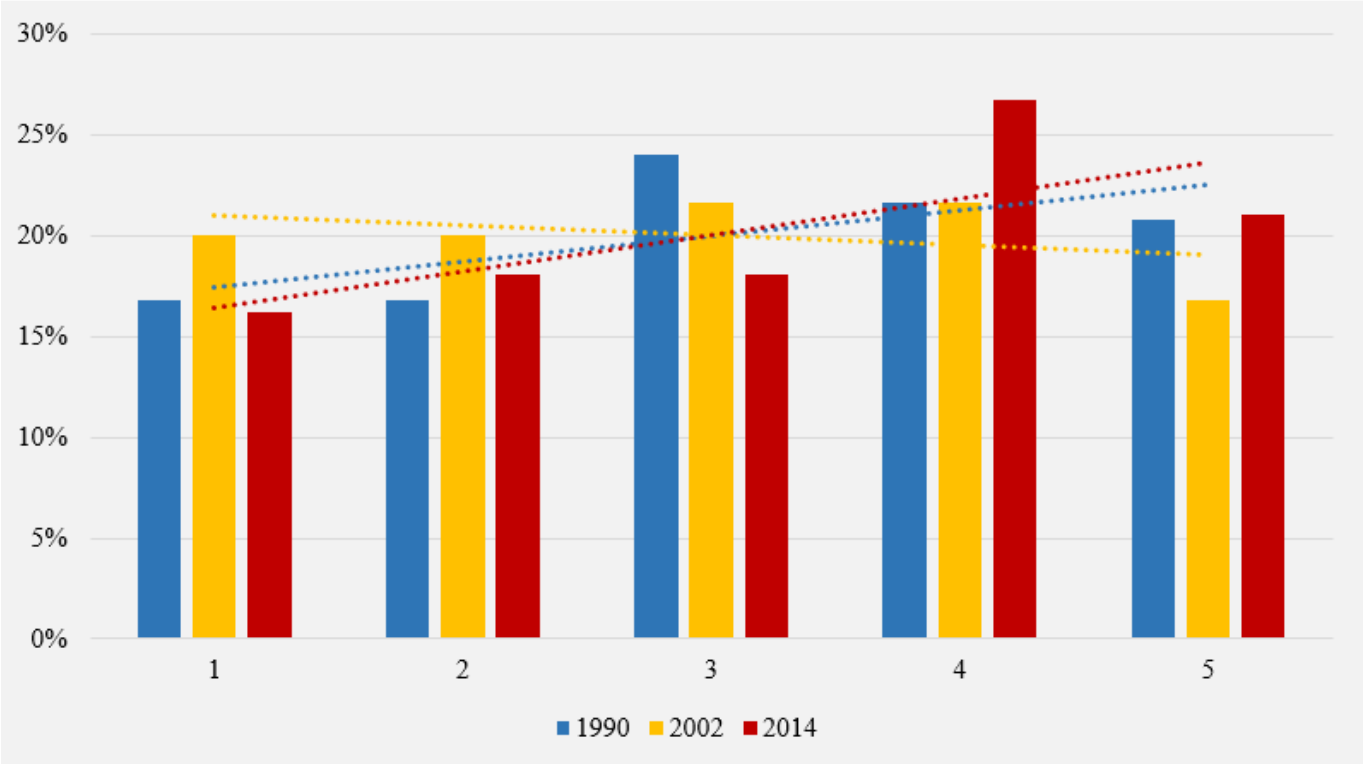
La sélectivité spatiale des élu·es et l'effet « régulateur » des circonscriptions électorales

Le principal résultat de cette recherche est celui de montrer que le déficit de représentativité sociale des membres d'un législatif communal peut également provoquer un déficit de représentativité des quartiers de la commune. Appartenant socialement souvent à une forme de petite-bourgeoisie urbaine, les élus communaux des villes ont tendance à habiter dans des quartiers socio-économiquement plus aisés que la moyenne. Toutefois cette recherche montrer aussi que cette sélectivité spatiale varie en fonction de l'appartenance partisane des élu·es et de l'existence ou non de circonscriptions électorales au niveau communal.

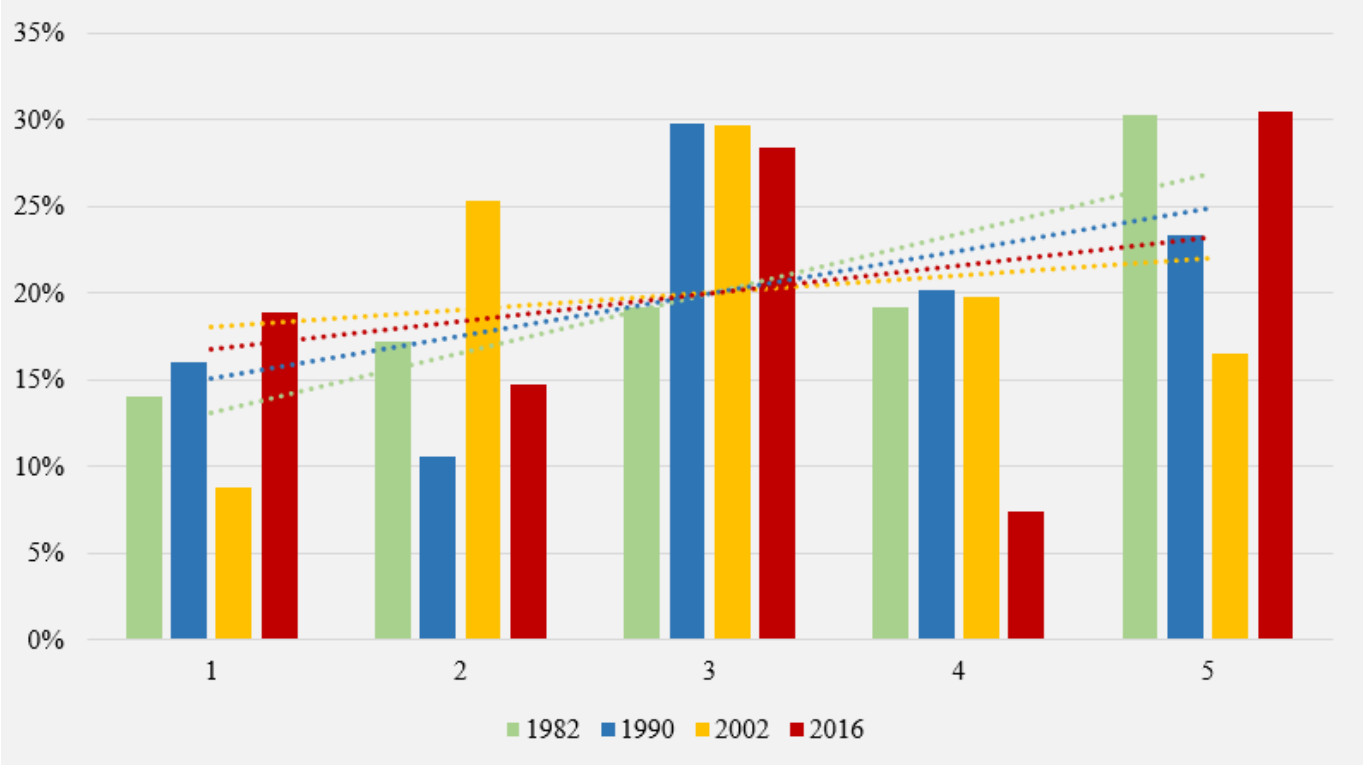
Nos résultats présentent des situations relativement différentes entre Lausanne et Zurich. À Zurich, la répartition des élu·es au sein des quartiers classés par groupe de niveau de revenu (entre 1990 et 2014) montre que les membres du conseil communal tendent à plutôt se disperser géographiquement dans l'ensemble des quartiers malgré une légère surreprésentation dans les quartiers plus aisés (voir Graphique 1). Ce résultat témoigne d'une distribution spatiale des élu·es de Zurich offrant tendanciellement une bonne représentativité de l'ensemble des quartiers de domicile en termes socio-économique. Autrement dit, les quartiers les moins aisés autant que les quartiers les plus aisés sont relativement bien représentés à partir du lieu de domicile des élus.

À Lausanne, la situation est relativement différente (voir Graphique 2). La répartition des élu·es au sein des quartiers classés par groupe de revenu montre que les membres du Conseil communal de Lausanne tendent à se disperser géographiquement avec une surreprésentation sensible des quartiers « moyens » (groupe 3) et des quartiers « très aisés » (groupe 5). Cette tendance se confirme de 1980 à 2016. Autrement dit, plus le niveau socio-économique du quartier augmente plus il y a tendanciellement d' élu·es qui y habitent.

Graphique 1 – Proportion d'élu·es à Zurich classé selon le groupe de revenu de leurs quartiers de domicile (1990-2014, en %)



Graphique 2 – Proportion d'élu·es à Lausanne classé selon le groupe de revenu de leurs quartiers de domicile (1980-2016, en %)

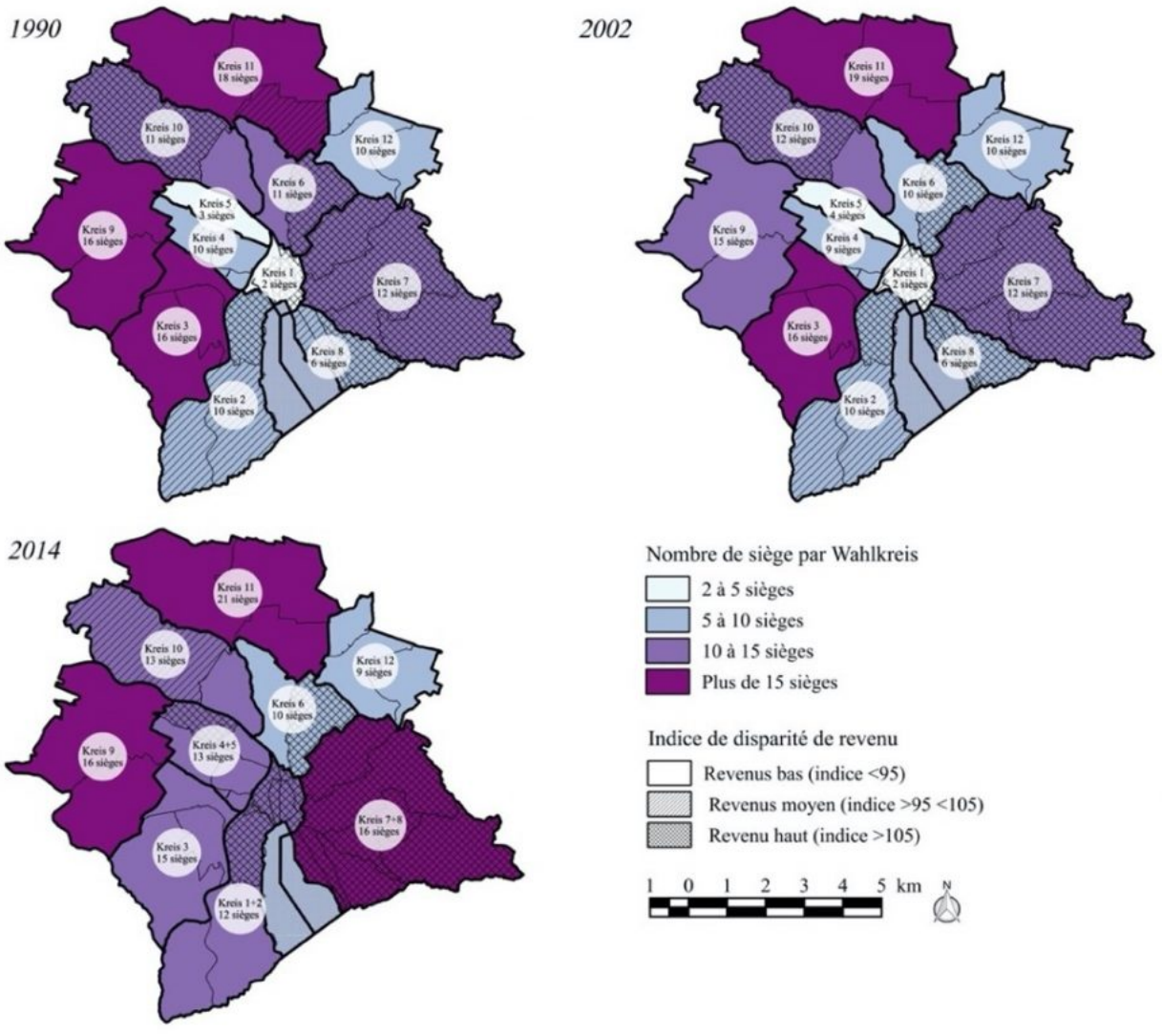


Note: les droites linéaires de tendance sur le graphique en bâton représentent la tendance générale de la distribution réalisées en calculant les moindres carrés de la proportion d'élus au sein de chaque groupe de quartier.

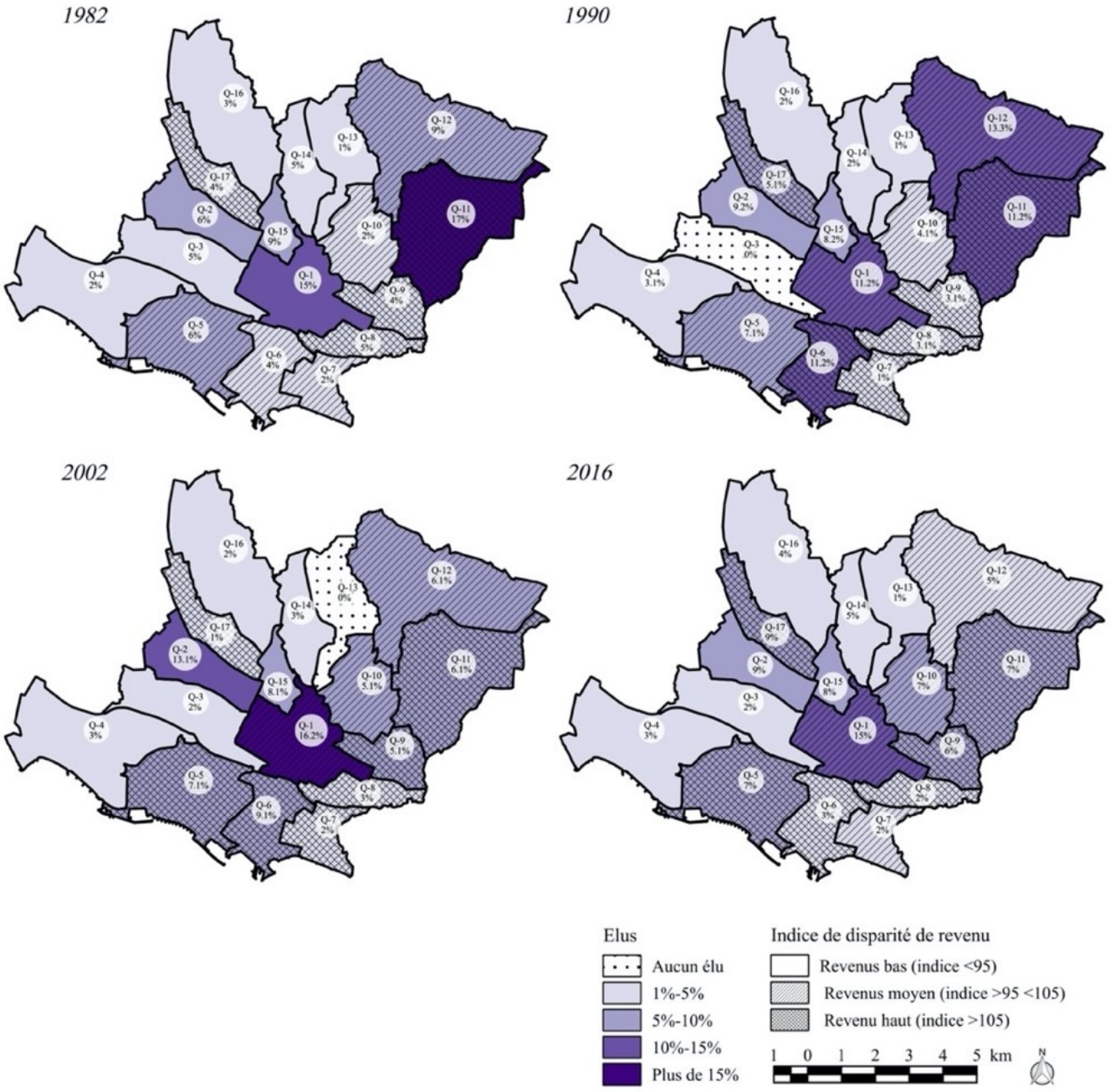
Alors qu'à Zurich les élu·es tendent à se disperser géographiquement dans l'ensemble des quartiers en terme socio-économique avec une légère surreprésentation d'élus habitant au sein des quartiers moyens et aisés, à Lausanne, la sélectivité sociale s'exprime spatialement par des élu·es qui tendent à habiter davantage les quartiers « moyens-aisés » et « aisés » que les quartiers les plus « populaires ». Comment expliquer cette différence ?

L’explication principale de cette différente sélectivité spatiale des élu·es tient selon nous à la présence ou à l’absence de circonscriptions électorales. En effet, la présence de circonscriptions électorales (*Wahlkreise*) à Zurich force à attribuer des sièges dans l’ensemble des quartiers de la ville. Or, les quartiers le plus peuplés sont souvent à Zurich les quartiers les moins « aisés » ce qui implique que la répartition des sièges contraint à offrir un nombre relativement important de sièges aux quartiers moins aisés de cette ville (Carte 1). Cette contrainte est absente à Lausanne où l’inexistence de circonscriptions électorales laisse les élus lausannois se répartir géographiquement entre les quartiers de la ville de manière libre. Par conséquent dans le cas lausannois, les élu·es semblent davantage se répartir dans les quartiers centraux à revenu « moyen » ou dans les quartiers du « croissant doré » lausannois à revenu élevé que dans les quartiers de l’Ouest de la ville au niveau socio-économique moins élevé (voir Carte 2). La présence de circonscription électorale permet donc s’atténuer la sélectivité spatiale de classe issue de la sélectivité sociale de l’élite politique.

Carte 1 – Nombre de sièges par Wahlkreis de Zurich (1990-2014)



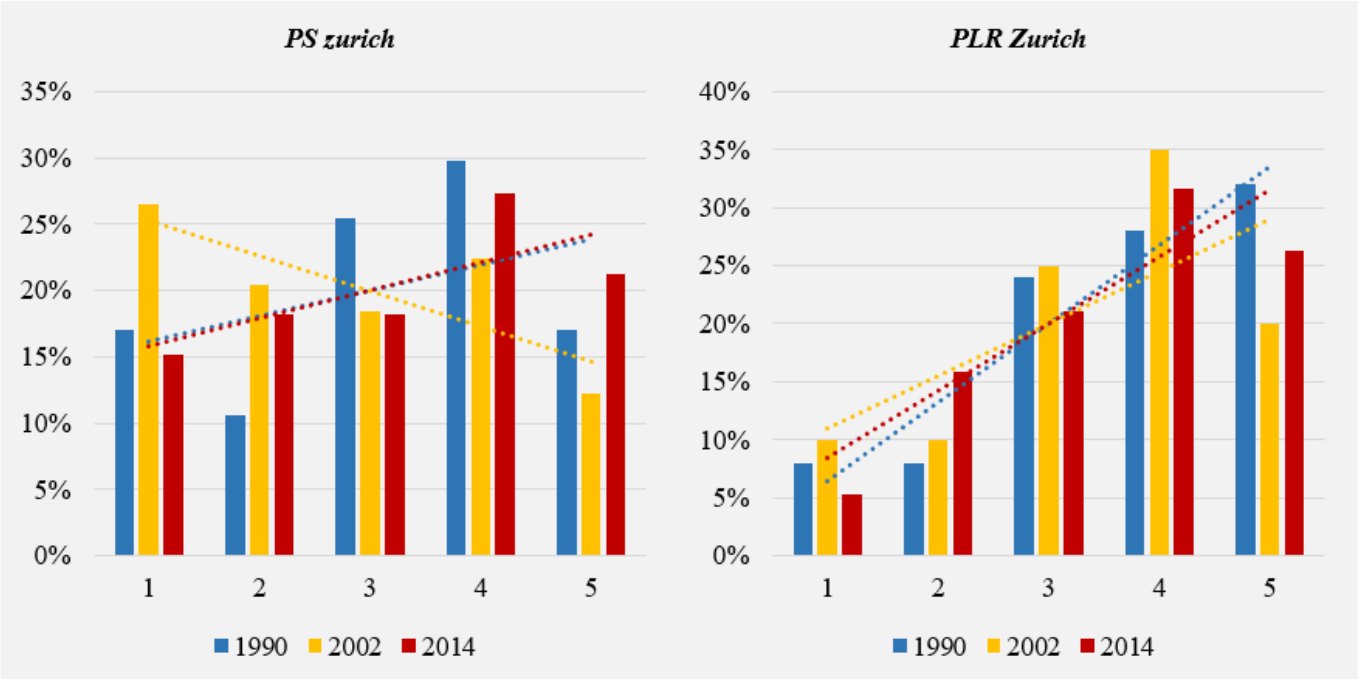
Carte 2 – Dispersion spatiale des élu·es à Lausanne selon leur quartier de résidence (1982-2016)



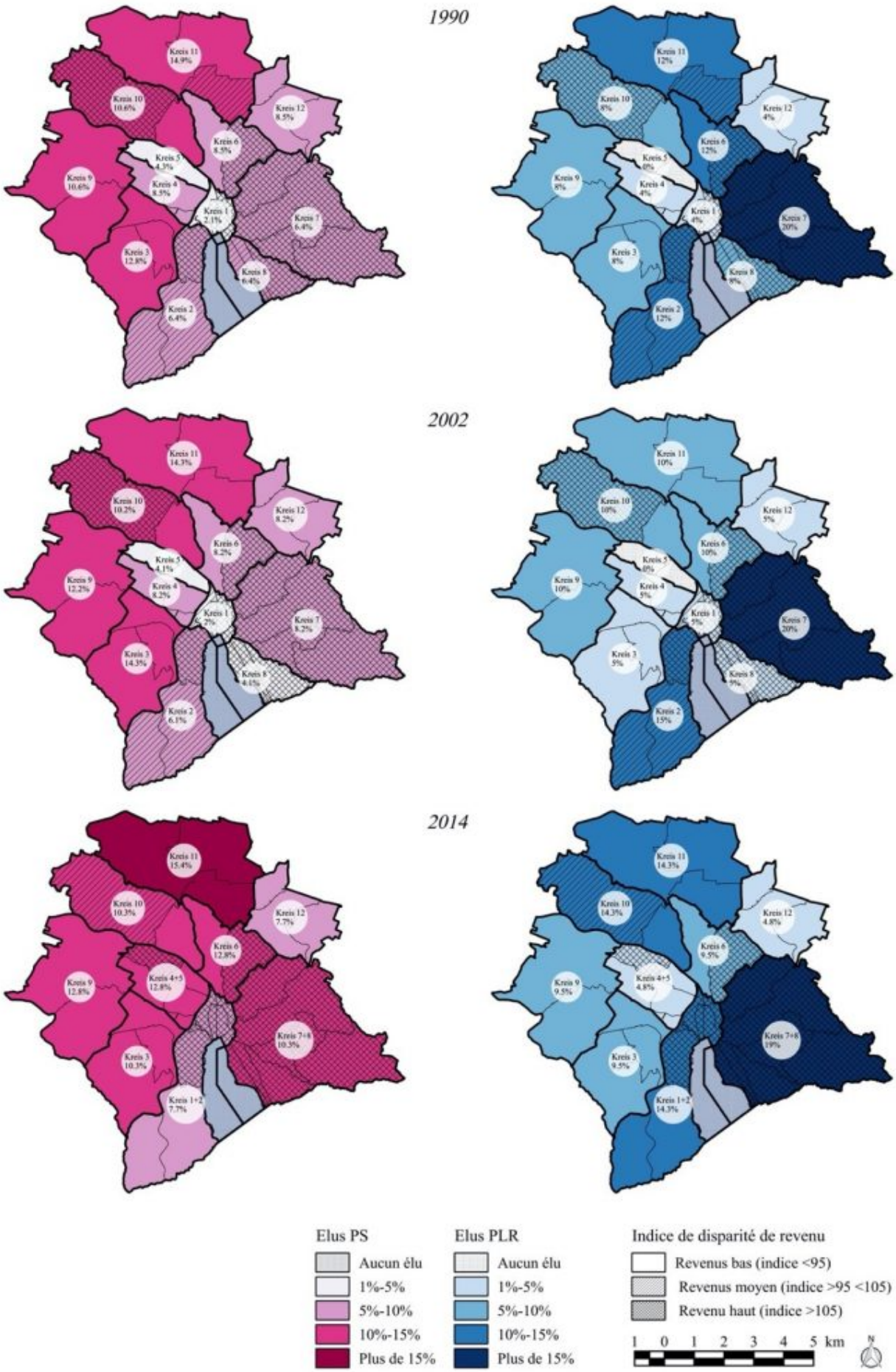
L'effet des partis sur la sélectivité spatiale des élu·es

À Zurich, les deux principaux partis du Conseil communal se distinguent par d'importantes différences en termes de lieu de résidence. La répartition des élu·es PLR au sein des quartiers classés par groupes de niveau de revenu (1990-2014) montre que les élu·es PLR de Zurich tendent à être davantage présents dans les quartiers les plus « aisés » que dans les quartiers le plus « pauvres » de la ville (Graphique 3 et carte 3). Au contraire, les élu·es du PS de Zurich tendent à plus se disperser géographiquement dans l'ensemble des quartiers en terme socio-économique avec tout de même une légère tendance à la surreprésentation au sein des quartiers « moyen-aisé » du quintile n°4 (Graphique 3 et carte 3).

Graphique 3 – Proportion d'élu·es PS et PLR de Zurich classé selon le groupe de revenu de leurs quartiers de domicile (1990-2014, en %)



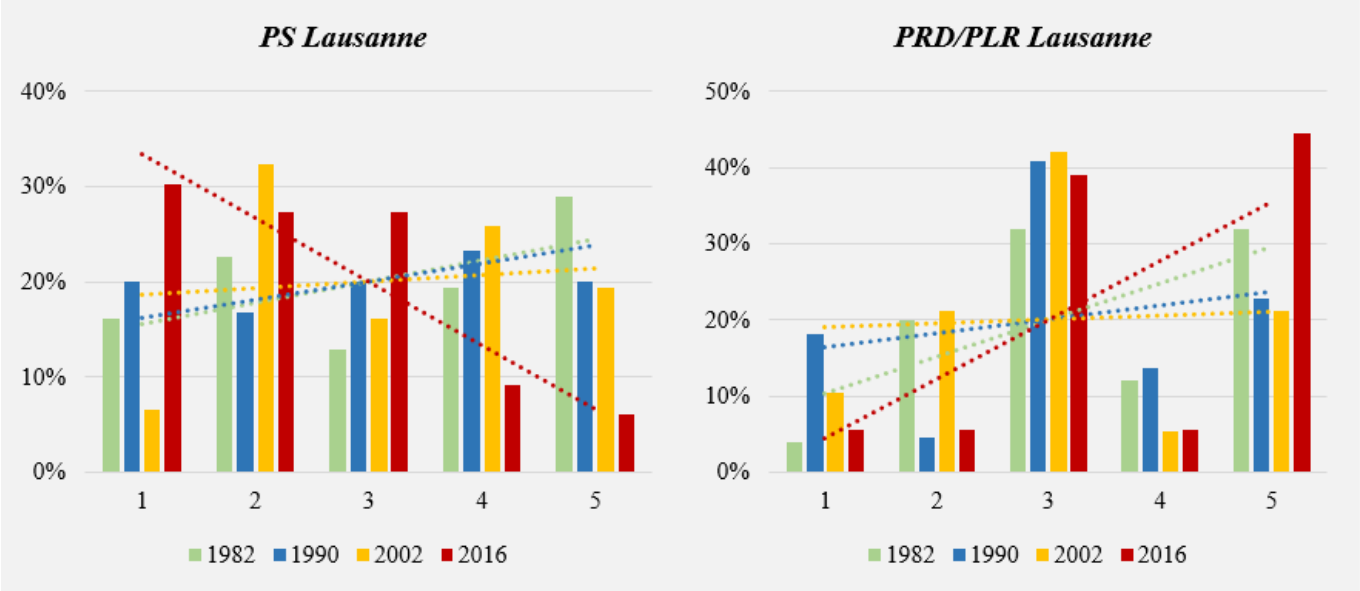
Carte 3 – Comparaison de la dispersion spatiale des élu·es PS et PLR zurichois selon leurs WahlKreis (1990-2016)



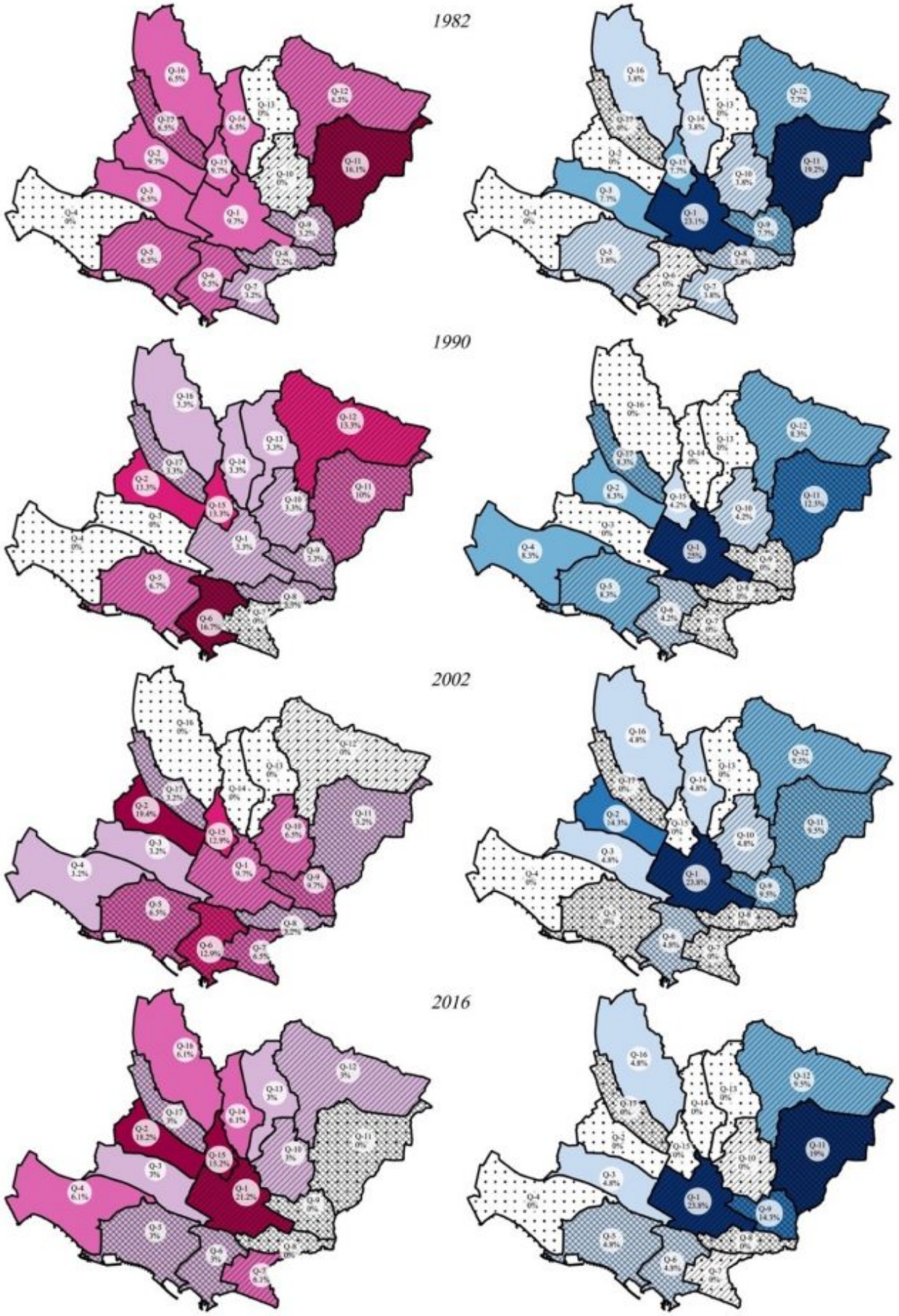
À Lausanne, les deux principaux partis du Conseil communal (PS et PRD/PLR)

présentent également des tendances relativement différentes. La répartition des élu·es PRD/PLR au sein des quartiers classés par groupes de niveau de revenu (1980-2014) montre que les élu·es PRD/PLR de Lausanne tendent à être davantage présents dans les quartiers « moyens » (groupe 3) et « très aisés » (groupe 5) que dans les quartiers le plus pauvres de la ville (voir Graphique 4 et Carte 4). Plus un quartier est « aisé » plus la proportion d'élu·es PRD/PLR y habitant augmente. En revanche, les élu·es du PS tendent à se disperser géographiquement de façon relativement homogène dans l'ensemble des quartiers en termes socio-économiques jusqu'en 2002. Toutefois, dès 2016, cette dispersion homogène laisse place à une surreprésentation des élu·es PS au sein des quartiers les moins favorisés et moyens (groupes 1; 2; 3). Pour expliquer ce résultat surprenant, nous pouvons faire l'hypothèse que ce déplacement est signe d'une gentrification en cours de certains quartiers populaire de l'Ouest de la ville de Lausanne. Ainsi, si à l'échelle de l'ensemble de la commune ces quartiers restent encore des quartiers concentrant une population peu « aisée » le processus de gentrification qui y a cours, notamment par la réhabilitation de certains vieux logements, y attire davantage d'habitants de classe moyenne dont font partie aujourd'hui la majeure partie des élu·es PS.

Graphique 4 – Proportion d'élu·es PS et PLR de Lausanne classé selon le groupe de revenu de leurs quartiers de domicile (1982-2016, en %)



Carte 4 – Comparaison de la dispersion spatiale des élu·es PS et PRD/PLR par quartiers lausannois (1982-2016)


1982
1990
2002
2016
Elus PS
Aucun élu
1%-5%
5%-10%
10%-15%
Plus de 15%
Elus PRD/PLR
Aucun élu
1%-5%
5%-10%
10%-15%
Plus de 15%
Indice de disparité de revenu
Revenus bas (indice <95)
Revenus moyen (indice >95 <105)
Revenu haut (indice >105)
1 0 1 2 3 km
N

Conclusion

Cette recherche permet de montrer comment la sélection sociale des élu·es provoque un déficit de représentativité des quartiers les moins aisés des villes tout en montrant comment les circonscriptions électorales et les partis peuvent nuancer ce phénomène.

Cette étude est également utile pour juger de la qualité de nos démocraties locales. En effet, le quartier de résidence contribue à façonner de manière non négligeable la façon dont les membres des législatifs communaux voient leur ville et ses enjeux sociaux, politiques et économiques. C'est pourquoi il y a un risque que cette sélectivité spatiale classiste se traduise également à son tour dans des politiques publiques locales *de classe* qui s'intéressent avant tout aux besoins et envies des habitant·es des quartiers aisés des villes.

Référence: Di Capua, Roberto (2021), La sélectivité spatiale de l'élite politique locale: Une analyse exploratoire du lieu de résidence des élus communaux de Zurich et Lausanne (1980-2016), Swiss Political Science Review.